

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 septembre 2021



À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, le Centre des monuments nationaux et le ministère de la justice présentent l'exposition :

« **Un combat capital – 40<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France** »

**A découvrir au Panthéon du 8 octobre 2021 au 9 janvier 2022**

*Avec le soutien de la Direction de l'information légale et administrative (DILA - services du Premier ministre)*

Cette exposition revient sur les différentes étapes de l'abolition, de la fin de l'Ancien Régime au premier septennat de François Mitterrand jusqu'aux orientations actuelles pour l'abolition universelle. Portée par le garde des Sceaux Robert Badinter, l'une des figures emblématiques de cette cause, la loi portant abolition de la peine de mort en France a en effet été promulguée le 9 octobre 1981 et célèbre cette année son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Avancée fondamentale pour notre démocratie, elle s'inscrit dans un combat qui commence en Italie à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et se poursuit aujourd'hui à travers le monde.

Au cœur de la nef du Panthéon, le visiteur sera invité à suivre un parcours chronologique qui revient sur 200 ans de combat abolitionniste. De nombreux documents audiovisuels lui permettront également d'appréhender le climat de tension qui régnait autour de la question de l'abolition dans les années 1970 : entretiens radiophoniques, débats ou journaux télévisés, chansons qui permettront de revivre les moments importants de ce combat fondamental. Une large place sera faite aux débats d'opinion et aux procès-clés de notre histoire récente. Enfin, l'exposition donnera à voir une représentation du monde qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de pays abolitionnistes.

Grâce à des documents d'archives concernant les procès Buffet - Bontems et Patrick Henry mais aussi l'affaire Christian Ranucci qui va jouer un rôle majeur dans le débat, le visiteur pourra prendre la mesure de cette marche pour l'abolition dans laquelle se sont engagés de nombreux intellectuels, artistes, hommes politiques... au premier rang desquels Robert Badinter. Photos des procès, entretiens radiophoniques, extraits d'ouvrages, Unes de journaux, viendront enrichir cette partie.

La scénographie conçue par Dany Gandon et Jean-Christophe Ponce de l'atelier Scénorama fait écho à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, où les visiteurs, en lieu et place des députés, pourront voir et

### CONTACTS PRESSE

Pôle presse du CMN  
Marie Roy 01 44 61 21 86  
[presse@monuments-nationaux.fr](mailto:presse@monuments-nationaux.fr)  
[presse.monuments-nationaux.fr](http://presse.monuments-nationaux.fr)

Ministère de la Justice  
[Presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:Presse-justice@justice.gouv.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

écouter des extraits de la captation vidéo du discours prononcé par Robert Badinter, ministre de la Justice, le 17 septembre 1981 et découvrir quelques feuillets du discours annoté.

L'exposition s'achèvera par une représentation du monde montrant les différents pays abolitionnistes et ceux qui continuent d'appliquer la peine capitale. A travers le monde, de nombreuses organisations intergouvernementales, non gouvernementales, associations et membres de la société civile continuent de se mobiliser pour l'abolition universelle de la peine de mort. Plusieurs extraits d'émissions et des photos mettront en lumière ce combat toujours à l'œuvre.

Pour le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, « commémorer le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, c'est faire découvrir au grand public, notamment aux jeunes générations, le long cheminement qui a mené à l'une des plus grandes avancées démocratiques de notre pays. Ne pas l'oublier c'est s'assurer de son irréversibilité. »

*« J'ai mené jusqu'à la guillotine un homme qui n'avait jamais tué. Quand je suis sorti de là, je me suis juré que je n'accepterais jamais plus une justice qui tue et... que tous ceux qui encourraient la peine de mort et me demanderaient de les défendre, je le ferais. »* Robert Badinter (Extrait de l'émission « Les Repères de l'histoire » - 7 octobre 2001)

Le ministère de la Justice a réalisé en collaboration avec la Direction de l'information légale et administrative (DILA) un catalogue qui permettra de prolonger cette visite :

[Un combat capital : 40<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France](#) par Corine Koch - La Documentation française - 128 pages - 17 euros - ISBN : 978-2-11-157462-5 - A paraître, octobre 2021

### Informations pratiques :

Place du Panthéon  
75005 Paris  
01 44 32 18 00  
[www.paris-pantheon.fr](http://www.paris-pantheon.fr)


### France Culture et l'Ina, partenaires de l'exposition




### Retrouvez le ministère de la Justice

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

 Facebook : [www.facebook.com/JusticeGouv](https://www.facebook.com/JusticeGouv)

 Twitter : [@justice\\_gou](https://twitter.com/justice_gou)

 Instagram : [@justice\\_gouv](https://www.instagram.com/justice_gouv)

 LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/minist-re-de-la-justice>